

Centres municipaux de santé

La ville compte 2 centres municipaux de santé (CMS) : les centres Pierre Rouquès et Fernand Lamaze. Ces établissements proposent une offre de soins de proximité variée et de qualité. Près de 30 médecins et 10 personnels paramédicaux accueillent environ 16 000 patients chaque année.

Présentation

Un CMS est une structure de soins qui regroupe de nombreuses spécialités médicales et paramédicales complémentaires.

Cette diversité permet aux Blanc-Mesnilois de disposer d'un **parcours de soins complémentaire** aux praticiens installés dans la ville.

Spécialités

Ces établissements sont dits polyvalents et vous donnent accès à un large choix de soins :

Pour les urgences médicales, contactez le 15.

Offre de soins du centre municipal de santé Pierre Rouquès

Médecine générale

- Consultations sur rendez-vous
- Consultations sans rendez-vous

Médecine spécialisée

Consultations uniquement sur rendez-vous

- Allergologie
- Cardiologie
- O.R.L.
- Dermatologie
- Gynécologie
- Neurologie
- Phlébologie
- Rhumatologie
- Médecine du sport – partenariat avec le centre médico-sportif du Blanc-Mesnil

Chirurgie dentaire

- Omnipratique
- Pédiodontie
- Orthodontie
- Interception orthodontique

Imagerie médicale

- Radiologie conventionnelle
- Mammographie (centre agréé pour le dépistage du cancer du sein)
- Panoramique dentaire
- Télécône
- TOGD
 - Serrage ou desserrage d'anneau
 - Contrôle SLEEVE et BY-PASS
- Échographie générale
- Écho ostéo-articulaire

- Écho-doppler

Soins paramédicaux

- Infirmierie
 - Injections (vaccins etc.) sans rendez-vous à partir de 8h30, pour les injections d'allergènes, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 18h30
 - Autres soins (lavages d'oreilles, pansements, etc.) sur rendez-vous
- Kinésithérapie
 - Uro-gynécologie, balnéothérapie, rééducation pédiatrique, etc.
- Orthophonie (enfants uniquement)
- Orthoptie

Offre de soins du centre municipal de santé Fernand Lamaze

Médecine générale

- Consultations sur rendez-vous

Médecine spécialisée

- Consultations uniquement sur rendez-vous
- Allergologie
- Cardiologie
- O.R.L.
- Dermatologie
- Neurologie
- Phlébologie
- Rhumatologie

Chirurgie dentaire

- Omnipratique
- Soins paramédicaux
- Infirmierie
 - Prélèvements biologiques de 8h30 à 10h
 - Injections (vaccins etc.) sans rendez-vous à partir de 8h30, pour les injections d'allergènes, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 18h30
 - Autres soins (lavages d'oreilles, pansements, etc.) sur rendez-vous
- Kinésithérapie :
 - Uro-gynécologie, rééducation pédiatrique, etc.
- Orthophonie (enfants uniquement)
- Orthoptie
 - Rétinographie (en partenariat avec le réseau Ophdiat et l'hôpital Lariboisière)
- Éducation thérapeutique pour le patient diabétique

L'absence de déclaration de médecin traitant réduira le remboursement de la CPAM.

Tarification des soins

Les CMS sont conventionnés **secteur 1**. Ils pratiquent les tarifs de la Sécurité sociale (sans dépassement d'honoraires) **pour toutes les spécialités** à l'exception des actes hors nomenclature du service dentaire.

Si les patients ont déclaré un médecin traitant et que leur carte vitale est à jour, ils **bénéficient du tiers payant**.

Le tiers payant intégral est appliqué sur présentation de **la carte de complémentaire santé** et sous réserve que celle-ci soit acceptée par le CMS.

L'établissement dispose de nombreuses **conventions** avec différents organismes mutualistes. Ainsi, les patients ayant des droits ouverts auprès d'un organisme de Sécurité sociale et une mutuelle conventionnée n'ont donc **aucun frais à avancer**.

Dans le cadre du **centre de planification et d'éducation familiale**, une prise en charge totale est assurée aux patients de moins de 18 ans qui consultent en gynécologie ou en médecine générale.

Les patients bénéficiant de la **Couverture maladie universelle complémentaire** (CMUC) ainsi que l'**Aide médicale**

d'État (AME) sont pris en charge à 100%, dès lors qu'ils présentent le justificatif correspondant à l'accueil avant leur consultation.

Les paiements peuvent être réalisés en **espèces**, par **chèque** (à l'ordre du Trésor public) ou en **carte bleue** (sans limitation de montant).

Les consultations et soins sont à régler sans délai.

Qui peut s'y présenter ?

L'ensemble des Blanc-Mesniloises et Blanc-Mesnilois ont accès à l'offre de soins des CMS, dès lors qu'ils disposent de droits ouverts auprès d'un organisme de Sécurité sociale. Il faudra alors présenter sa **carte vitale** et son **attestation**.

Les personnes qui ne sont pas couvertes par un organisme de sécurité sociale peuvent solliciter un **accompagnement** par le service d'accès aux droits. Ce service intervient dans le cadre d'un partenariat avec la **CPAM 93**, ceci afin de faciliter l'ouverture de droits dans un délai réduit.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone.

En cas d'empêchement, merci de nous informer au plus tôt. Cela permettra de répondre favorablement à un autre patient et de **réduire le délai d'attente moyen pour tous**.

Présentez-vous 15 min avant la consultation avec vos attestations de droits sociaux et un moyen de paiement.

Services

Service d'accès aux droits et aux soins

Il vous accompagne pour l'ouverture des droits auprès de l'assurance maladie. Ce service est **gratuit** et accessible **sur rendez-vous**. Il est proposé dans le cadre d'un partenariat avec l'Assurance maladie 93.

Centre de planification et d'éducation familiale

Il permet aux jeunes de disposer d'un **lieu d'écoute**, d'éducation à la santé et d'orientation. Ce service garantit **l'anonymat** et la **gratuité** pour les moins de 18 ans. Le CPEF est géré par la Ville dans le cadre d'une convention de délégation de gestion avec le **conseil général de la Seine-Saint-Denis**.

Permanence d'écoute pour les jeunes

Ce service vise à soutenir et orienter les **jeunes de 12 à 25 ans en souffrance psychique**. Cette permanence a été mise en place par l'intermédiaire d'un partenariat avec **l'Agence régionale de santé**.

Une **psychologue** propose un soutien pour les jeunes qui vivent une situation difficile ou qui se posent des questions.

Vaccination gratuite

Des séances sont proposées gratuitement à la population pour être à jour de sa vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, etc.

L'éducation thérapeutique des patients

Ces actions visent à aider les patients à **gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique**. Ces actions sont mises en places avec l'aide de **l'Agence régionale de santé**.

Contact

Centre municipal de santé Pierre-Rouquès

66, avenue de la République
93150 Le Blanc-Mesnil
France

01 45 91 70 00

Horaires :

Lundi 08:30-19:30

Mardi 08:30-19:30

Mercredi 08:30-19:30

Jeudi 08:30-19:30

Vendredi 08:30-19:30

Samedi 08:30-12:00

Fermé, ouvre à 08:30

Centre municipal de santé Fernand-Lamaze

119 avenue Paul-Vaillant-Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil
France

01 48 66 64 00

Horaires :

Lundi 08:30-19:30

Mardi 08:30-19:30

Mercredi 08:30-19:30

Jeudi 08:30-19:30

Vendredi 08:30-19:30

Samedi 08:30-12:00

Fermé, ouvre à 08:30

Horaires

| | |
|----------|-----------------------------|
| Lundi | 08:30-12:00, 13:30-19:30 |
| Mardi | 08:30-12:00, 13:30-19:30 |
| Mercredi | 08:30-12:00, 13:30-19:30 |
| Jeudi | 08:30-12:00, 13:30-19:30 |
| Vendredi | 08:30-12:00, 13:30-19:30 |
| Samedi | 08:30-12:00 |

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).